

PROJET DE MODIFICATIONS DE LA LEH & CONCEPT CANTONAL DE MÉDECINE D'URGENCE ET DE SAUVETAGE (CCMUS)

RESULTATS DE LA CONSULTATION

	Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'établir un concept cantonal de médecine d'urgence et de sauvetage (CCMUS) ?	Estimez-vous que le CCMUS de mai 2018 est adapté à la situation jurassienne ?	Estimez-vous que le CCMUS garantit la sécurité sanitaire objective de la population jurassienne ?	Estimez-vous que les modifications légales sont adéquates ?	Autres remarques, commentaires ou propositions
Fondation O2	Oui	Oui	Oui	Oui	Chaîne proposée est tout à fait pertinente et cohérente
Clinique Le Noirmont	Oui	Oui	Oui	Oui	
Pro Infirmis Jura	Oui	Oui	Oui	Oui	
Pro Senectute Arc jurassien	Oui	Oui	Oui	Oui	Notion d'urgence est subjective. Personnes âgées ne vont pas surconsommer urgences hospitalières. Mesures prises pour rationaliser = OK
Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA)					Urgences de la vue (garde médicale ophtalmo) doivent être améliorées – manque de formation à H-JU
OrTra jurassienne santé-social	Oui Dommage de ne pas avoir associé institutions sociales	Oui	Oui	Oui	Pour améliorer relais entre urgences et institutions socio-sanitaires, il serait bien d'intégrer dans système actuel moyens de prises en charge de personnes en situation de handicap. Processus à penser quand un proche aidant est hospitalisé.
Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile (FAS)	Oui	Oui	Oui	Oui	Soutient, mais difficile de se prononcer sur tenants et aboutissants ainsi que sur résultats escomptés
Caritas Jura	Oui	Oui	Oui	Oui	
Association Jurassienne de Physiothérapie	Oui	Oui Réponse pragmatique aux cas urgents de manière professionnelle (soins de premiers secours le plus vite possible)	Oui Plus y il a d'agents sur le terrain, moins il y a de probabilité de pertes de vie ou de séquelles	Oui	Projet bien organisé en théorie. Soutien.
Préposé à la protection des données				Oui	

	Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'établir un concept cantonal de médecine d'urgence et de sauvetage (CCMUS) ?	Estimez-vous que le CCMUS de mai 2018 est adapté à la situation jurassienne ?	Estimez-vous que le CCMUS garantit la sécurité sanitaire objective de la population jurassienne ?	Estimez-vous que les modifications légales sont adéquates ?	Autres remarques, commentaires ou propositions
Hôpital du Jura	Oui	Oui	Oui	Oui	L'H-JU salue le soutien très remarqué du canton dans le lancement de la procédure
Alter Ego	Oui	Oui	Oui		Note importance de l'info qui sera faite auprès des personnes âgées
Pharmacie interjurassienne	Oui	Oui	Oui	Oui	
Maison de naissance Les Cigognes	Oui	Oui	Oui	Oui	Ne pas réduire le nombre d'ambulances à terme.
CURAVIVA Jura (ex-AJIPA)	Oui Il serait opportun d'aborder notion d'urgences en ciblant le type de population (notion différente d'urgence si pédiatrique, gériatrique, ...)	Oui PR et MUP devraient comporter un volet spécifique relatif aux urgences gériatriques (gestes qui sauvent vs gestes qui accompagnent si directives anticipées)	Oui EMS souhaiteraient disposer de MUP dédiés à leur population (750 résidents) ; médecins répondants pour gestion nocturne urgences gériatriques	Oui	Les modifs LEH ne touchent-elles pas également la LGer et son ordonnance ?
Parti socialiste jurassien	Oui	Oui Regrette fermeture urgences. Ne serait-ce pas possible de maintenir une consultation ouverte aux urgences de P de type garde médicale (22h – 8h) pour urgences non vitales	Oui	Oui Pas de mention du SMUR dans la LEH (ex. art. 25, al. 3)	p. 11 : coût de formation des PR : doit être pris en charge par H-JU ou canton p. 11 : base ambulancière unique : quelle localisation, quels aménagements prévoir, à quels coûts ? p. 13 : MUP : à disposition en tout temps ? ou même système que pour un PR, si disponible OK, sinon tant pis ? Diverses question sur tri médical, notamment perte de temps et sur nombre interventions REGA. Séparation flux adultes et pédiatriques = positif. Développement collaboration avec pharmaciens ? Qui nomme médecins-chefs (art. 30 LEH) ?
PCSI	Oui	Oui	Oui		Modèle proposé exige une plus grande responsabilité des acteurs

	Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'établir un concept cantonal de médecine d'urgence et de sauvetage (CCMUS) ?	Estimez-vous que le CCMUS de mai 2018 est adapté à la situation jurassienne ?	Estimez-vous que le CCMUS garantit la sécurité sanitaire objective de la population jurassienne ?	Estimez-vous que les modifications légales sont adéquates ?	Autres remarques, commentaires ou propositions
			Pour autant qu'urgences Delémont reçoivent davantage de moyens (techniques, humains, financiers). Nécessaire d'améliorer offre de santé en Ajoie pour traitement urgences qui nécessitent réactivité de proximité (ex. centre de santé ouvert 24/24)		locaux (premiers intervenants, généralistes). Il faudra convaincre, informer et former + enseigner sérieusement premiers secours à école secondaire serait un +
PLR	Oui Seule une vision partagée et claire permet de réduire les craintes/interrogations qui peuvent découler de l'éloignement des sites de soins aigus. Concept doit identifier acteurs concernés et assurer leur complémentarité dans la prise en charge.	Oui + les gestes sont répétitifs, + ils sont maîtrisés, donc regroupement des forces adéquat. Favorable à centre d'urgence unique. Concept prévoit les compensations attendues (SMUR, polycliniques, garde médicale étendue)	Oui Sécurité sanitaire garantie à la condition expresse que l'ensemble des prestations et services soient mis en application	Oui	Important que ReaJura Cœur apparaisse comme partenaire reconnu dans la formation des 1ers intervenants et de la population. Réseau défibrillateurs coordonné pourrait figurer dans concept.
Les Verts jurassiens	Oui	Oui Manque réflexion intercantonale et transfrontalière (Moutier, CdF, St-Imier, Nord Franche-Comté)	Oui	Oui / non Oui pour le concept, non en lien avec la réponse à la question 2	Intéressant et nécessaire de développer la prestation régulation médicale par la CASU (diminution des coûts pour canton). Un monitoring serait du plus grand intérêt. Travail First Responders devrait être volontaire mais rétribué.
PDC	Oui Répond à un réel besoin, avec 2 points essentiels en plus : SMUR + renforcement urgences, donc amélioration de la qualité de la	Oui Souligne excellence du concept.	Oui CCMUS garantit la professionnalisation à tous niveaux, et ce dès 1 ^{er} appel au 144. Personne qui répond est à même	Oui Salue effort et remercie ensemble des acteurs de la santé pour avoir proposé un concept de qualité répondant aux attentes des citoyens	

	Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'établir un concept cantonal de médecine d'urgence et de sauvetage (CCMUS) ?	Estimez-vous que le CCMUS de mai 2018 est adapté à la situation jurassienne ?	Estimez-vous que le CCMUS garantit la sécurité sanitaire objective de la population jurassienne ?	Estimez-vous que les modifications légales sont adéquates ?	Autres remarques, commentaires ou propositions
	prise en charge. PDC salue l'efficacité du nouveau concept.		d'analyser la gravité du cas et d'appréhender la situation pour diriger des secours adaptés (SMUR, REGA, hôpital adapté). L'ambulancier peut déjà stabiliser l'état du patient et prodiguer des premiers soins de secours.	sur l'ensemble du territoire.	
Syndicats Syna et SSP	Oui Ce concept permettra de clarifier une fois pour toutes le fonctionnement des urgences sur tout le territoire cantonal	Oui	Oui D'autant plus que tous les acteurs (SSP, H-JU, et la Société médicale) sont partie prenante du concept).	Oui	
ASI (Association suisse des infirmiers/infirmières section NE/JU)	Oui Qualité urgences non prioritaires doit être plus efficace. Nécessaire d'offrir à la population alternative autre qu'urgences, durant soirées, vacances scolaires et we. Manque de changement dans le flux des patients non prioritaires. Pas de postes de travail en +, mais diminution de 8,3 postes (surprenant). Ok pour garde médicale étendue, PR et MUP (médecins catastrophes consultés ?)	Non Avec 15 MUP, certaines régions ne seraient pas couvertes. SMUR : onéreux, demande médecins seniors, 365 j/an. Plutôt mieux utiliser les ambulanciers. Manque de clarté sur situations nécessitant SMUR. Evolution vers télémédecine. Fermeture urgences Porrentruy (cas graves nocturnes) : quelle est la plus-value du SMUR que ne peuvent apporter ambulanciers et REGA ? Engagements REGA pourraient augmenter avec SMUR ?	Non Situation actuelle est bonne (taux de survie après arrêt cardio-respiratoire JU =5% = moyenne CH).	Oui Abrogation art. 29, al. 3 : risque que nouvelle organisation et décisions soient décontextualisées du terrain. Serait utile que nouvelles lignes organisationnelles soient instaurées dans un nouvel article (en concertation avec responsables terrain). Art. 30 et 32 : quelles sont les raisons du changement ? Chefs de clinique = maillon entre comité de direction et services. Nouvel article = risque que médecins-chefs de département	Prise en charge patients venant aux urgences Delémont pour consultations non urgentes doit être améliorée. Garde médicale doit être étendue et compétences médecins traitants doivent être mobilisées. Compétences des ambulanciers doivent être reconnues et valorisées (ex. Bienne). Pénurie de médecins : envisager consultations par infirmières sous supervision médicale médecins seniors. SMUR = doublon Opération financière ne peut être blanche. Il y aura augmentation des coûts. Composition des équipes des urgences, compétences des professionnels et autres métiers doivent

	Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'établir un concept cantonal de médecine d'urgence et de sauvetage (CCMUS) ?	Estimez-vous que le CCMUS de mai 2018 est adapté à la situation jurassienne ?	Estimez-vous que le CCMUS garantit la sécurité sanitaire objective de la population jurassienne ?	Estimez-vous que les modifications légales sont adéquates ?	Autres remarques, commentaires ou propositions
		Urgences Delémont : pas de proposition pour faire face à augmentation des cas suite à fermeture urgences P et S. Infirmières formées en pratique avancée pourraient faire consultations de base, selon protocole établi. ASSC pourraient soutenir ce travail. Composition des équipes (bonnes compétence aux bons endroits) n'apparaît pas dans projet. Aberration que l'infirmière en surnuméraire doive conduire le SMUR – techniciens ambulanciers mieux formés. Profession infirmière sous-représentée (à intégrer à de plus nombreux niveaux)		soient absents du Comité de direction => décisions descendantes uniquement. OK pour que CA engage comité de direction, mais avec certains critères (ex. composé au minimum de x employés, dont x médecins, x, infirmières, etc.)	être repensées. Binôme médecin/infirmière ne peut suffire. D'autres métiers doivent être intégrés.
Commission consultative chargée de l'intégration des étrangers et de la lutte contre le racisme (CCIE)	Oui Concept cantonal nécessaire	Oui CCMUS semble correspondre à configuration JU et permet d'exploiter les compétences des praticiens sur place (MUP)	Oui Souhaite que ce nouveau déploiement permette de répondre rapidement et efficacement aux besoins. Relève positivement l'accroissement du champ d'intervention de CASU 144 en tant qu'antenne de triage	---- La commission estime ne pas avoir les compétences pour répondre à cette question.	4 recommandations émises : - Nécessité d'informer spécifiquement la population allophone par le biais des associations et communautés étrangères ainsi que les institutions en lien avec cette population - ouverture multiculturelle des institutions visant à recruter PR d'origine étrangère - incitation à recourir à un service national d'interprétariat téléphonique (géré par AOZ medios), mis en place par programme Migration santé par OFSP - intérêts des 3 districts doivent être pris en compte équitablement

	Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'établir un concept cantonal de médecine d'urgence et de sauvetage (CCMUS) ?	Estimez-vous que le CCMUS de mai 2018 est adapté à la situation jurassienne ?	Estimez-vous que le CCMUS garantit la sécurité sanitaire objective de la population jurassienne ?	Estimez-vous que les modifications légales sont adéquates ?	Autres remarques, commentaires ou propositions
SIDP (Syndicat intercommunal district de Porrentruy)	Oui	Oui	Oui	Oui	Les PR devraient être indemnisés (ex. 100.-/intervention) une fois l'intervention certifiée par l'ambulancier ou le médecin et leur nombre doit être augmenté. Les médecins ORCA doivent intégrer les MUP. LH, art. 32 : qui compose le comité de direction de l'H-JU ?
Commune Courchapoix	Oui	Oui	Oui	Oui	
Commune Rossemaison	Oui	Oui	Oui	Oui	Information de la population très importante car souvent celle-ci recourt automatiquement aux urgences

	Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'établir un concept cantonal de médecine d'urgence et de sauvetage (CCMUS) ?	Estimez-vous que le CCMUS de mai 2018 est adapté à la situation jurassienne ?	Estimez-vous que le CCMUS garantit la sécurité sanitaire objective de la population jurassienne ?	Estimez-vous que les modifications légales sont adéquates ?	Autres remarques, commentaires ou propositions
Municipalité Porrentruy	<p>Oui</p> <p>Important d'organiser médecine d'urgence et de sauvetage en réglant cadre général, mais aussi en positionnant acteurs à leur bonne place (cohérence du concept)</p>	<p>Oui, mais</p> <p>Urgences sur un seul site = seule solution pour maintenir hôpital et vrai service d'urgences dans canton. Premiers intervenants complètent dispositif. Concept prévoit toutes les compensations attendues (SMUR, polycliniques et extension garde médicale). Bémol : aucune indication sur mesures dans le terrain par collectivités publiques (défibrillateurs). Rea Jura par mis en exergue.</p>	<p>Oui</p> <p>OK si concept <u>global</u>. La moindre suppression, même partielle, remettrait tout en cause.</p>	<p>Oui et Non</p> <p>Art. 25, proposition d'une nouvelle teneur. H-JU est partenaire de l'Etat au même titre que la CASU, donc n'y a-t-il pas erreur de responsabilité ? Surprenant commentaire alinéa 7 disant que c'est le droit FR qui s'applique. Pense que c'est droit JU qui s'applique.</p> <p>Art. 27 : OK pour que H-JU soit plus autonome, mais propose SA de droit public (basé sur service et qualité plutôt que rentabilité)</p> <p>Art. 29 : CA doit pouvoir organiser librement.</p> <p>Art. 30, al1, lit et i : nécessaire de dégager CA de certaines tâches d'exploitation (+ de stratégique)</p>	<p>Intégrer Fondation RéaJura Cœur dans concept en définissant sa mission.</p> <p>Impliquer les collectivités publiques locales dans mise en place de mesure techniques et pratiques dans le terrain.</p> <p>Modif. légales : ajouter 2 articles relatifs aux remarques ci-dessus.</p>
Commune Montfaucon	<p>Oui</p> <p>Actuellement, toutes les urgences sont déviées sur Delémont et le temps d'attente sont à la limite de l'acceptable.</p>	<p>Oui</p>	<p>Oui</p> <p>OK pour First Responders mais les frais doivent être pris en charge par SSA. Nécessaire que chaque village soit équipé d'un défibrillateur (aux frais de la RCJU)</p>	<p>Oui</p>	<p>Idéal serait hôpital central situé à Glovelier (sites H-JU actuels pourraient être aménagés en EMS)</p>

	Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'établir un concept cantonal de médecine d'urgence et de sauvetage (CCMUS) ?	Estimez-vous que le CCMUS de mai 2018 est adapté à la situation jurassienne ?	Estimez-vous que le CCMUS garantit la sécurité sanitaire objective de la population jurassienne ?	Estimez-vous que les modifications légales sont adéquates ?	Autres remarques, commentaires ou propositions
Commune Le Noirmont	Non Urgences doivent passer par les professionnels. Sceptiques quant à mise en place de PR et MUP, notamment au niveau des disponibilités	Non Mise en place difficile en raison de la géographie jurassienne. Difficultés de recrutement MUP et PR + coûts de formation. Les Francs-Montagnards seront incités à se rendre aux urgences de St-Imier ou Neuchâtel.	Non Mise en place hypothétique, conditionnée par données non maîtrisées (ex. cabinet de groupe aux F.-M.). Population non intégrée dans sondage. Nombre d'interventions ne doit pas définir le maintien de la bobologie dans un hôpital de proximité.	Non Non lues car commune n'est pas favorable à leur mise en place.	CCMUS peut ne pas se faire. Affiner et améliorer ce qui existe et qui fonctionne. Projet sera coûteux et difficile à mettre en place (pas viable).
Commune Lajoux	Oui	--	-- Important de garantir la sécurité des citoyens isolés. PR seront-ils toujours disponibles et doivent-ils être pris en compte au même titre qu'un MUP ?	Oui	Important d'avoir une ambulance disponible et basée sur 3 chefs-lieux. Important de proposer aux habitants des F-M une situation sécurisante suite à fermeture urgences Saignelégier. Déploie fermeture nocturne l'an dernier des urgences sur le site S.
Commune Cornol	Oui Besoin d'amélioration dans les hôpitaux.	-- Difficile à adapter dans notre canton.	Oui Le concept est complet.	Oui	
Comité de l'Association Jurassienne des Communes AJC	Oui Répond à réel besoin. SMUR et renforcement urgences améliorent qualité prise en charge	Oui Excellent concept	Oui CCMUS garantit professionnalisation à tous les niveaux. FR analyse gravité du cas et fait appel soit à SMUR soit à Rega ou oriente patient vers hôpital adapté à ses besoins. Ambulancier	Oui Comité salue effort et remercie ensemble des acteurs santé. Encourage parlementaires à accepter modifications LH	Projet approuvé à l'unanimité moins une voix (personne des F.-M.), qui estime que région prétéritée par rapport à vallée ou Ajoie.

	Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'établir un concept cantonal de médecine d'urgence et de sauvetage (CCMUS) ?	Estimez-vous que le CCMUS de mai 2018 est adapté à la situation jurassienne ?	Estimez-vous que le CCMUS garantit la sécurité sanitaire objective de la population jurassienne ?	Estimez-vous que les modifications légales sont adéquates ?	Autres remarques, commentaires ou propositions
			à même de prodiguer premiers soins et de stabiliser patient.		
Commune Clos du-Doubs	Oui	Oui	Oui Formation continue et régulière des FR doit être assurée	Oui Formation adéquate de Centrale 144 doit être assurée pour être efficace	

Nombre d'organismes consultés : 119, dont communes (55)

Nombre de réponses rentrées : 34

Taux de participation : 28,57%

Remarques :

Ont été consultés mais ont estimé ne pas être en mesure de fournir de réponse : le Conseil de la famille et l'Office cantonal des assurances sociales.

8 communes ont répondu à la consultation de manière individuelle. Ont répondu également l'Association de communes du district de Porrentruy et le Comité de l'Association jurassienne des communes.

Au départ, le SSA n'a consulté que les 3 associations de communes et l'association faîtière, laquelle a demandé à ce que chaque commune soit consultée également. Si on fait abstraction des communes en tant qu'entité, le taux de participation est de 53,12%.

	Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'établir un concept cantonal de médecine d'urgence et de sauvetage (CCMUS) ?	Estimez-vous que le CCMUS de mai 2018 est adapté à la situation jurassienne ?	Estimez-vous que le CCMUS garantit la sécurité sanitaire objective de la population jurassienne ?	Estimez-vous que les modifications légales sont adéquates ?
Pourcentages de oui et de non aux questions posées	Oui : 30 (88,23%) Non : 1 (2,94%) Sans réponse : 3 (8,82%)	Oui : 27 (79,41%) Non : 2 (5,88%) Sans réponse : 5 (14,70%)	Oui : 28 (82,35%) Non : 2 (5,88%) Pas de réponse : 4 (11,76%)	Oui : 26 (76,47%) Oui et Non : 2 (5,88%) Non : 1 (2,94%) Pas de réponse : 5 (14,70%)